

Novembre 2022 | Votre magazine d'information

# Lys' mag

Ville de Dammarie-lès-Lys



**NOVEMBRE**  
le mois des souvenirs



Réagissez à l'actualité  
sur le Facebook  
Ville de Dammarie lès Lys



Quels sont les jours où il n'y a pas de chasse en forêt et où nous pouvons nous promener en sécurité ?

Chaque année, l'Office national des forêts organise la chasse en forêt domaniale de Fontainebleau. Sur le massif forestier, la chasse se déroule les lundis et les jeudis ainsi que quelques vendredis jusqu'au 27 février 2023. Pendant cette période, promeneurs, randonneurs, chasseurs, cavaliers et cyclistes partagent le même espace.

Soyez attentif à la signalisation mise en place. Le calendrier des jours de chasse par secteur est disponible sur [www.seine-et-marne.gouv.fr](http://www.seine-et-marne.gouv.fr)



Ma fille souhaiterait emprunter des livres à la Médiathèque. Quelles sont les démarches ?

L'inscription à la Médiathèque est gratuite et permet d'emprunter des documents. Pour en bénéficier, vous devez vous présenter à la Médiathèque avec une copie de votre carte nationale d'identité ainsi qu'un livret de famille (pour les mineurs). Une carte vous sera remise, valable un an pour la Médiathèque et son antenne située au Château des Bouillants.



Bonjour, j'aimerais savoir si l'atelier dessin manga à l'Espace Schweitzer est renouvelé ? Si ce n'est pas le cas c'est bien dommage c'était très bien pour les enfants et cela a bien plu à mon fils. À réitérer comme atelier !

Bonne nouvelle pour votre fils, les ateliers manga ont repris depuis peu et sont prévus chaque mercredi de 14 h 30 à 16 h 30 à l'Espace Albert Schweitzer.

**Directeur de la publication :** Gilles Battail. **Directeur de la rédaction :** Nathalie Choulet. **Rédaction et photos :** Service communication / Alexia Thibault / Marc de Gortchakoff. **Crédits photos :** Service communication / Adobe Stock. **Charte graphique et mise en page :** Service communication / Marc de Gortchakoff. **Impression :** Le Réveil de la Marne. **Distribution :** Agents municipaux. **Tirage :** 10 000 exemplaires. **Dépôt légal :** Novembre 2022 © droits réservés.



Hôtel de Ville - Service communication - 26 rue Charles de Gaulle - BP 24 - 77196 Dammarie-lès-Lys Cedex - Tél. 01 79 76 96 00  
[www.mairie-dammarie-les-lys.fr](http://www.mairie-dammarie-les-lys.fr)

Chères  
Damhariennes,  
chers  
Dammariens,

## Sommaire

**P.4-5** En bref

**P.6** Cérémonie du 11 novembre : un devoir de mémoire collectif

**P.7** Cimetièrre : un entretien partagé

**P.8** Installation du nouveau Conseil Municipal des Enfants

**P.9** Mois sans tabac : relevez le défi !

**P.10** Dammarie fête le 400<sup>e</sup> anniversaire de Molière

**P.11** Le salon d'art photo accueille des œuvres de Robert Doisneau

**P.12** Des disciplines sportives accessibles à tous

**P.13** Véronique Maciejak vous donne des conseils pour des devoirs dans un climat apaisé

**P.14** Tribune libre

**P.15** Iryème, 16 ans ceinture noire de taekwondo

**P.16-17** Rétrospective

**P.18-19** Agenda

Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui ont participé à Octobre rose, manifestation organisée au profit de la lutte contre le cancer, le samedi 15 octobre dernier. En prenant part à la course d'obstacles et à la marche solidaire, vous avez permis de récolter 600 € qui vont être reversés à la Ligue contre le Cancer pour la recherche contre le cancer du sein. Je remercie également l'ensemble des associations et des partenaires, présents qui ont, eux aussi, contribué à la réussite de cet évènement.

La prévention est un des axes majeurs de l'action municipale en termes de santé. Le mois de novembre est le mois sans tabac. En arrêtant de fumer pendant 30 jours vous multipliez par 5 vos chances d'arrêter définitivement la cigarette. L'engagement de la ville dans cette autre lutte, s'illustre notamment par la création des espaces sans tabac devant les groupes scolaires par exemple. La prévention auprès des jeunes est déterminante car la précocité de l'expérimentation est un facteur aggravant de consommation durable



Gilles Battail  
Maire de Dammarie-lès-Lys  
Conseiller régional

et de dépendance au tabac. C'est pourquoi un village prévention se tiendra le 23 novembre, en présence de la Ligue contre le Cancer notamment, auquel se rendront les collégiens et les lycéens.

Octobre fut aussi un mois où notre attachement à la démocratie a été à l'honneur avec l'installation du nouveau Conseil municipal des enfants. Un moment fort dans la vie citoyenne de ces 35 jeunes, qui ont déjà des idées plein la tête. Je tiens à saluer leur engagement et leur énergie. En novembre, une première occasion leur sera donnée de se joindre à leurs aînés lors de la cérémonie du 11 novembre, commémoration qui nous permet d'exprimer notre devoir de mémoire. Cette année, une exposition sur le rôle des femmes pendant la guerre, accompagnera cette journée. Je vous invite à vous joindre à nous pour cette cérémonie

Bien sincèrement.

## Carnet

### Naissances :

Bienvenue à HAMADI Aicha,  
TUNGÜC Efnan, ASHGLAF Elyne.

**Mariages :** Félicitations à Grâce MEYET et Amaury MANCA (01/10/2022),  
Utreich BOPOUNDZA MATONDO et Eric MASSAMBA (08/10/2022),

Sandra CLAMY et Tomy LEVIN (08/10/2022).

Dans le respect de la législation en vigueur pour les publications municipales, le Lys'mag ne diffusera plus les décès systématiquement. Si vous souhaitez communiquer le décès d'un proche, vous pouvez contacter le 01 64 87 44 23.



## Marché de Noël : stands commerçants et artisans

Pour cette nouvelle édition, le marché de Noël se tiendra le **18 décembre 2022** de 10h à 18h, dans le centre-ville.

**Nous recherchons des commerçants et des artisans pour installer leurs stands de vente de cadeaux, de nourriture et de dégustations !**

... Si vous êtes intéressés faites-vous connaître sur [www.mairie-dammarie-les-lys.fr](http://www.mairie-dammarie-les-lys.fr).

## Réparer plutôt que jeter



Un de vos appareils est en panne et vous cherchez des conseils pour le réparer ? Passez à la bricothèque ! Vous serez accueilli et guidé par François Gallo,

notre expert bricoleur. Les ateliers sont gratuits et ne nécessitent aucune prise de rendez-vous préalable. Si vous souhaitez connaître l'indice de réparabilité d'un produit, vous pouvez vous référer à sa note, sur 10, indiquée lors de l'achat sur les produits les plus récents.

... Bricothèque - À l'Espace Albert Schweitzer (salle D). Tous les mardis de 14h à 16h.

## Atelier sur la cybermalveillance

Selon un rapport publié par l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales, plus de la moitié des arnaques constatées ont été commises sur internet. Les 14-29 ans sont les plus touchés, ce qui peut s'expliquer par leur usage important d'internet. Parmi les autres types d'arnaques en ligne, la catégorie "chantage ou piège" touche plus fréquemment les plus de 75 ans.

Pour prévenir ces risques et éviter les pièges des faux mails, arnaques, phishing, virus, la Ville organise un atelier gratuit, ouvert à tous.

... Mercredi 9 novembre de 14 h 30 à 16 h 30 -  
Maison des Ressources à l'Espace Albert Schweitzer.  
Informations : 01 64 87 49 39.

## Circuits-courts garantis avec l'APAM les paniers bio du lys

L'AMAP, les paniers bio du lys, (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) débute sa nouvelle saison. Pour rappel, l'AMAP met en lien des producteurs en agriculture biologique du territoire et des consommateurs responsables. Ainsi chaque jeudi de 19 h à 19 h 45, rue du château Gaillard, les adhérents se retrouvent et récupèrent leurs produits précommandés (légumes, œufs, pain, viande, produits laitiers...). Si vous êtes intéressé, vous pouvez échanger avec eux par mail à [contact@paniersbiodulys.org](mailto:contact@paniersbiodulys.org). Vous pouvez aussi les rencontrer tous les jeudis.

L'AMAP organisera également son marché de Noël BIO le 1<sup>er</sup> décembre de 18h à 20h rue du chateau Gaillard.

... Informations sur [paniersbiodulys.org](http://paniersbiodulys.org)



## Nocturnes « zen » à la piscine

La piscine Jean Boiteux organise des soirées dans une ambiance « zen » jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2023. Lumière tamisée et musique douce seront au rendez-vous les lundis, mercredis et vendredis de 18 h 30 à 20 h. Pour rappel, les bonnets de bain sont obligatoires.

☰ Renseignements : 01 64 87 93 50.



## Concert de la chorale Syrinx le 11 décembre

La chorale Syrinx de Melun se produit dans les églises de la région depuis sa création en 1970.

Les concerts associent des premières parties de programme de musique baroque ou classique avec ensemble instrumental, à des secondes parties de musique contemporaine, accompagnées au piano par Etienne Goepp, professeur au conservatoire de Melun.

La chorale Syrinx propose un répertoire assez divers : quelques polyphonies contemporaines pour cœur et piano de facture plus légère (spirituals) ou des chœurs baroques et classiques (Zelenka, Mendelssohn). Elle est dirigée par Pierre ADAM, professeur de formation musicale et de chant choral. Elle a été lauréate du forum d'Ile-de-France en 1986.

Le 11 décembre prochain, elle donnera un concert en l'église de Dammarie-lès-lys, avec entre autres, la Misatango de Martin Palmeri, qui rend hommage à l'ancien Cardinal de Buenos Aires, devenu le Pape François.

☰ À l'église Notre Dame de la Visitation  
le dimanche 11 décembre à 16 h.

## Dès l'âge de 16 ans, pensez au recensement citoyen

Chaque jeune français, doit se faire recenser dans les trois mois suivant son 16<sup>e</sup> anniversaire. Cette démarche obligatoire, ouvre les portes aux étapes importantes de la vie de jeune citoyen et permet d'être convoqué à la journée défense et citoyenneté. Les jeunes Dammariens peuvent se rendre au Centre Administratif (593 rue du Bas Moulin), sans rendez-vous pour procéder à leur recensement. Ils devront être munis de leur carte nationale d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille. La démarche est également réalisable sur [service-public.fr](https://service-public.fr).

Le recensement permet à l'administration de procéder à l'inscription automatique, dès 18 ans, sur les listes électorales, sans réaliser d'autres démarches.

☰ Renseignements : 01 79 76 96 00.

Prévention : le 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes

**Vous êtes victime ou témoin de violences faites aux femmes ?**  
Des solutions existent :

**3919**  
Appelle le 3919  
Numéro d'aide et d'écoute,  
anonyme et gratuit.

**ARRÊTONS  
LES  
VIOLENCES  
.GOUV.FR**  
Se rendre sur le site  
[ArrestonsLesViolences.gouv.fr](https://arrestonslesviolences.gouv.fr)  
Plateforme de signalement en ligne,  
anonyme et gratuite.

**17** **SMS 114**  
En cas d'urgence  
appeler le 17 Police Secours  
ou envoyer un SMS au 114

Ces outils sont disponibles 24h/24 et 7j/7.  
Pour plus d'informations, rendez-vous sur [ArrestonsLesViolences.gouv.fr](https://arrestonslesviolences.gouv.fr)

# CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE : un devoir de mémoire collectif

Nous sommes le 11 novembre 1918 à Rethondes. L'horloge indique 5 h 15 du matin. L'armistice est signé. Quelques heures plus tard, à 11 h 00, le cessez-le-feu sonne sur le front mettant un terme à plus de quatre années de guerre. Cette Grande Guerre sera la plus meurtrière avec 10 millions de morts principalement en Europe et 20 millions de blessés devenus invalides.

À la fin de la guerre, la France compte ses pertes. Le bilan est sans précédent. 1,4 millions de combattants et 300 000 civils décédés. Pour les 27 000 « poilus », ces hommes envoyés dans les tranchées dès 1914, cette guerre devait être la Der des Der... Dès 1919 un premier hommage discret est rendu en l'honneur des héros disparus. Ce n'est qu'en 1920 que les cérémonies prennent une ampleur nationale.

Des monuments aux morts sont édifiés dans les villes et villages en réponse notamment à la forte demande des familles. Dès lors, des cérémonies de commémoration se tiennent près des monuments sur tout le territoire français avec la volonté d'honorer collectivement la mémoire des soldats morts aux combats ainsi qu'un soldat inconnu. La dépouille de ce soldat non identifié, choisie pour représenter tous les soldats

français morts pour la patrie, sera inhumée sous l'Arc de Triomphe à Paris et placée trois ans plus tard près d'une flamme du souvenir.

## DES DISPARUS TOUJOURS PRÉSENTS

Comme chaque année, la Ville honorera la mémoire des soldats disparus le 11 novembre. Parmi eux, 100 soldats qui ne sont pas revenus du front et dont les noms sont inscrits sur le monument aux morts place Paul Bert. Maurice Lemaire, François Lips, Adrien Chatelain, Ernest Guillard... autant de combattants qui donneront aussi, bien des années après la guerre, leurs noms à différentes rues de Dammarie. Le 11 novembre 2022, la municipalité honorera Hélène Brossard, seule femme dont le nom est gravé sur le monument aux morts de la ville.



### HÉLÈNE BROSSARD

Selon les archives municipales, le 1<sup>er</sup> juillet 1922 le Conseil municipal décidait d'inscrire sur le monument aux morts le nom d'Hélène Brossard, jeune dammarienne devenue infirmière. C'est une particularité qui fait de Dammarie-lès-Lys, l'une des rares villes à avoir gravé le nom d'une femme aux côtés de poilus et de soldats sur un monument aux morts

de la première Guerre Mondiale. La jeune femme est décédée le 13 février 1915 à l'hôpital de Toulon, atteinte par le typhus. Elle laisse derrière elle son jeune fils, Pierre, alors âgé de 18 mois. Il sera élevé par ses grands-parents à Dammarie-lès-Lys.

Programme complet sur  
[www.mairie-dammarie-les-lys.fr](http://www.mairie-dammarie-les-lys.fr)

# CIMETIÈRES : Un entretien partagé

À l'occasion de la Toussaint, beaucoup de familles viennent se recueillir sur la tombe de leurs proches et y déposent chrysanthèmes et compositions florales. Afin que les cimetières soient en toutes circonstances propres et accueillants, la ville comme tous les détenteurs de concession ont un rôle à jouer dans leurs entretiens.

Si les plantes, bouquets et autres ornements posés sur les pierres tombales témoignent de l'attachement des proches aux disparus, les fleurs fanées et le mauvais état de certaines tombes suscitent un sentiment de désolation. La Ville ne peut pas intervenir et retirer ce qui a été déposé sur les pierres tombales car c'est la propriété des familles des défunts. L'entretien des pierres tombales incombe aux familles tout comme l'enlèvement des herbes et des plantes de hautes

tiges à proximité immédiate des sépultures. Pour cela, les visiteurs disposent d'un accès à l'eau courante et des conteneurs sont disponibles dans chaque cimetière. Cependant, l'eau est coupée dès la mi-novembre pour éviter les problèmes de gel. La Ville prend quant à elle en charge l'entretien des parties communes, qu'il s'agisse des allées engazonnées ou en gravillons, des haies et des arbres lorsque cela est nécessaire. Un travail qui se fait à la main depuis

2021, puisqu'aucun produit à base de pesticides n'est utilisé. L'entretien reste modéré pour respecter la faune et la flore du site. Ainsi par exemple, afin de ne pas troubler la nidification des oiseaux, les haies ne sont taillées que si les branchages gênent le passage ou l'accès à une sépulture. Les végétaux eux s'épanouissent librement, laissant place aux adventices qui favorisent la biodiversité dans ces espaces à l'aspect, auparavant, froid et minéral.



▲ Les cimetières de la ville sont ouverts tous les jours de la semaine du lundi au dimanche de 8h à 20h.

## RENOUVELLEMENT DES CONCESSIONS

Lorsqu'elle arrive à échéance, il est essentiel de penser à renouveler une concession pour la conserver. Les familles disposent d'un délai de deux ans pour se manifester. Passé ce délai, le service funéraire de la ville effectue une reprise de concession rendant impossible tout renouvellement. En cas de doute sur la durée d'une concession familiale, vous pouvez joindre le 01 79 76 96 00.

# INSTALLATION DU NOUVEAU

## Conseil Municipal des Enfants

Les promotions du Conseil Municipal des Enfants se suivent et ... se ressemblent ! Les 35 jeunes élus ont pris leurs fonctions le 12 octobre dernier et ont déjà évoqué de nombreux projets.

Le conseil d'installation du mercredi 12 octobre était un moment très attendu par les jeunes, élus quelques jours plus tôt, par leurs camarades de classe. Pour cette occasion, leurs parents les ont accompagnés à l'hôtel de ville, où se trouve la salle du Conseil municipal où ils siégeront désormais une fois par mois. Le Maire Gilles Battail et plusieurs élus municipaux les ont accueillis et leur ont remis leurs écharpes tricolores. Cette première séance a ensuite été consacrée à un rappel du rôle des élus et à la présentation du fonctionnement de la mairie et

des services de la ville. Tout au long de leur mandat, les jeunes élus travailleront avec les agents municipaux pour mettre en place leur projet : « *Tous les projets nécessitent une expertise et une technicité. Il y a beaucoup d'aspects notamment techniques, juridiques, réglementaires, financiers à prendre en compte. Nous n'en avons pas toujours conscience. Cela explique le temps, qui peut paraître long, entre l'évocation d'une idée, les décisions prises par les élus et la mise en œuvre concrète d'une action ou d'un dispositif* » leur a précisé le Maire.

### LES IDÉES FUSENT DÉJÀ

Les 35 jeunes ont envie de s'investir dans de nombreux projets pour la ville. Assia est particulièrement heureuse de représenter l'école Paul Doumer « *Si je suis ici c'est grâce à mes camarades qui ont apprécié mes idées* » déclare-t-elle. Des idées justement, elle en a plus d'une. Même dix au total ! « *J'aimerais que des navettes soient en place pour les personnes à mobilité réduite, faire un parc canin, ...* ». Deux projets qui s'inscrivent parfaitement dans le cadre des projets d'intérêt général qui peuvent être proposés par les élus du CME. Joyce-Mael a bien compris cette règle de base : « *J'aimerais ajouter un panier de basket dans ma cour d'école. Mais peut-être dans d'autres cours.* » précise-t-elle. Chaque mois les jeunes élus se retrouveront à l'occasion de deux séances pour étudier la faisabilité et les modalités de mise en œuvre des projets qu'ils auront retenus. Outre cette approche locale et pratique des compétences d'une mairie et du rôle d' élu communal, le 9 novembre prochain, les jeunes visiteront l'Assemblée nationale pour découvrir un autre échelon de notre démocratie.



▲ Les nouveaux élus du Conseil Municipal des Enfants et leurs aînés.

# MOIS SANS TABAC : relevez le défi !

En France, le tabac reste l'une des premières causes de mortalité "évitable", ce qui représente un enjeu majeur de santé publique. Le 23 novembre, la ville organise une journée de sensibilisation et d'accompagnement à l'arrêt du tabagisme.

Pendant le mois de novembre, les fumeurs ont l'occasion de rejoindre un mouvement collectif pour arrêter leur consommation de tabac. Cette décision n'est pas toujours aisée à prendre, notamment quand l'habitude est bien ancrée. Une première étape est importante, celle des 30 jours sans tabac car lorsque ce défi est relevé, cela multiplie par 5 les chances d'abandonner définitivement le tabac. Pour autant l'arrêt du tabagisme pose de nombreuses questions et des inquiétudes : l'arrêt fait-il grossir ? Rend-il plus irritable ? Afin de trouver des réponses à ces questions Santé Publique France et Tabac Info Service publient les conseils gratuits de tabacologues sur [www.tabac-info-service.fr](http://www.tabac-info-service.fr). Pour des conseils personnalisés, il est également possible de s'inscrire sur le site officiel Mois sans tabac et ainsi rejoindre une communauté de plus de 50 000 personnes.

## UNE JOURNÉE POUR VOUS ACCOMPAGNER

La ville rejoint la mobilisation du Mois sans tabac avec une action de terrain pour soutenir les fumeurs dans leur volonté d'arrêter. Rendez-vous leur est donné le



**1 mois sans  
fumer, c'est  
5 fois plus de  
chance d'arrêter**

23 novembre, de 14 h à 17 h30, pour une journée de prévention et de sensibilisation contre le tabagisme, avec de nombreux acteurs comme Addiction France, La Ligue contre le Cancer... Ils animeront des conférences et des cafés débats autour des méfaits du tabagisme. Ils évoqueront également la cigarette électronique jetable, de plus en plus en vogue chez les jeunes, ou encore la chicha, de nouveaux types de consommation qui peuvent être

encore plus néfastes pour la santé. Ainsi, une séance de chicha revient à fumer entre 20 et 30 cigarettes ! Et les risques pour la santé sont les mêmes que pour la cigarette : problèmes cardiovasculaires, respiratoires, digestifs, risques de cancers... Afin d'éviter les mauvaises « solutions alternatives », venez rencontrer, le 23 novembre prochain, les professionnels et associations qui pourront vous guider.



▲ Des espaces "sans tabac" sont délimités aux entrées des groupes scolaires de la ville.

# DAMMARIE FÊTE le 400<sup>e</sup> anniversaire de Molière

En ce mois de novembre, Dammarie célèbre Molière, qui ne fête ni plus ni moins que son 400<sup>e</sup> anniversaire. Plusieurs rendez-vous, pour tous les âges, retracent le parcours de cet écrivain de génie et vous invitent à découvrir son œuvre.

Il y a 400 ans, en janvier 1622, naissait Jean-Baptiste Poquelin dit Molière. C'est sous ce nom qu'il donnera à la comédie ses lettres de noblesse. « L'École des femmes », « Le Tartuffe » ou encore « Les Précieuses ridicules », ses pièces ont traversé les siècles et sont devenues des classiques de la littérature. Son histoire, fascinante et mystérieuse est à découvrir à l'occasion de différentes manifestations proposées notamment à La Médiathèque. Les festivités débuteront le jeudi 3 et le vendredi 4 novembre à 10 h 30 et 14 h lors d'une animation « Murder Party ». Vous pourrez alors enquêter sur le passé du célèbre comédien-dramaturge. Le samedi 5 novembre plusieurs projections, gratuites et accessibles sur réservation, vous permettront d'en savoir plus sur la vie de l'homme et l'auteur. Enfin, le samedi 12 novembre à 15 h, une conférence sous forme de spectacle original vous proposera une plongée au cœur du 18<sup>e</sup> siècle, aux côtés de Lolotte, une comédienne de théâtre qui idolâtre Molière au point de préparer seule, le premier centenaire de l'auteur. À l'Espace Nino Ferrer, vous pourrez assister à l'une des

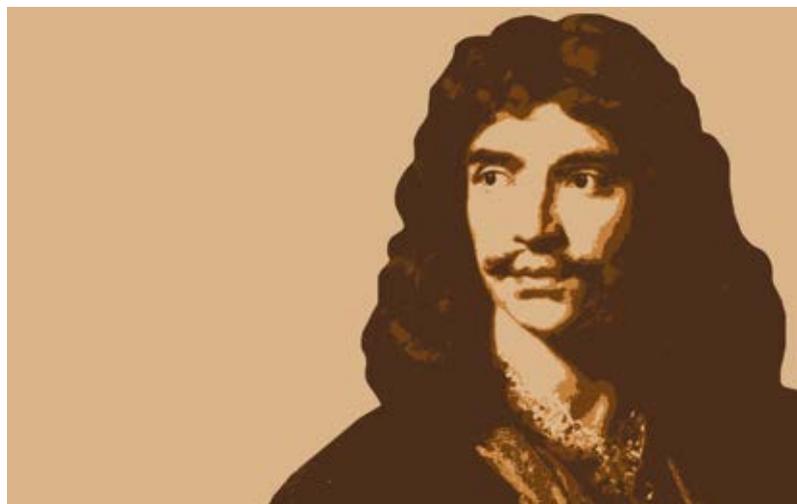


*En proposant des pièces classiques ou revisitées, nous souhaitons offrir l'opportunité à tous de les découvrir selon son propre goût. Nous espérons aussi que les plus jeunes, qui étudient les textes de Molière en classe, aient envie de découvrir la richesse de l'interprétation sur une scène.*

**Dominique Marc, adjoint au maire délégué à la culture.**

plus grandes pièces de l'auteur, Le Tartuffe, le vendredi 18 novembre à 20 h 30. L'adaptation de la compagnie Alain Bertrand

est accessible à tous grâce aux chants, pantomimes et jeux avec le public.



▲ La vie du célèbre auteur est à découvrir lors d'ateliers programmés tout au long du mois de novembre.

# LE SALON D'ART PHOTO **accueille** des œuvres de Robert Doisneau

La nouvelle édition du Salon d'Art Photographique met à l'honneur le célèbre photographe Robert Doisneau et présente en même temps les œuvres des photographes du club photo de Dammarie et de toute la France. Tous les genres seront représentés : photographie de rue, portraits, paysages ou encore photographie animalière. Zoom sur cette nouvelle édition exceptionnelle.

L'exposition proposée du 19 novembre jusqu'au 17 décembre au Château des Bouillants, à l'occasion du Salon d'Art Photo, regroupera 30 photographies issues de l'Atelier Robert Doisneau. Parmi elles, certaines des œuvres les plus connues de l'artiste : le Baiser de l'Hôtel de Ville, Mademoiselle Anita ou encore le Baiser Blotto. Pendant près d'un demi-siècle, cet artiste de renommée internationale réalisera des milliers de portraits du petit peuple de Paris. C'est notamment dans l'euphorie de l'après-guerre qu'il accumule les



▲ Baiser Blotto, Paris 1950



▲ Photographie lauréate du concours de la ville dans la catégorie "couleurs" par Christian Georget, du club photo de Chartres.

images qui feront son succès. On peut le qualifier de passant, patient qui conserve toujours une certaine distance vis-à-vis de ses sujets. Il circule « là où il n'y a rien à voir », guettant l'anecdote, la petite histoire. Ses photos sont souvent empreintes de nostalgie, de tendresse mais aussi d'humour.

## PLUS DE 300 CLICHÉS EXPOSÉS

Outre les œuvres de Robert Doisneau, le château des Bouillants accueillera également les dernières réalisations du club photo de Dammarie ainsi que des

clichés retenus lors du concours photographique organisé par le club photo de Dammarie et la Ville. Au total plus de 300 photographies seront exposées. Du paysage au portrait, de la photo humaniste à la photographie animalière, tous les genres seront représentés en noir et blanc ou en couleur.

**Du 19 novembre au 17 décembre.  
Du mardi au samedi de 14 h à 18 h  
au Château des Bouillants.**

**Entrée libre. Vernissage ouvert à  
tous le vendredi 18 novembre  
à 18 h 30.**

☰ Renseignements : 01 64 87 93 48.

# DES DISCIPLINES SPORTIVES

## accessibles à tous

La Ville poursuit sa volonté de favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap, notamment dans le domaine sportif.

Le 19 novembre prochain, elle organise la seconde édition de la manifestation « Handi'Cap sur le Sport ».

Sur les 12 millions de Français en situation de handicap, 48 % ne pratiquent aucun sport. Pourtant, selon le baromètre national des pratiques sportives publié en 2018 et initié par l'Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (INJEP), 70 % d'entre eux se déclarent très intéressés par le sport en général. Les principales raisons évoquées par les clubs sont le manque d'équipements, de moyens ou de formation des encadrants. Il ressort également que certaines disciplines sportives ne se prêtent que difficilement à une mixité entre sportifs valides et sportifs en situation de handicap, quel que soit le handicap.



▲ L'escrime se pratique sur un fauteuil spécifique.

### DES SÉANCES DE DÉCOUVERTE

La Ville organise, avec des associations sportives locales, une journée de découverte et d'essai d'une discipline auprès d'un club ayant la capacité d'accueillir des personnes en situation de handicap. C'est le cas par exemple de l'association ESD Escrime de Dammarie. Sa présidente Martine Capoen-Guilland précise: « Il est

*tout à fait possible de pratiquer l'escrime en fauteuil grâce à du matériel adapté. C'est une discipline en plein développement ». D'autres activités seront proposées comme du Krav Maga, de l'athlétisme ou encore la pêche. « Nous souhaitons favoriser une large découverte afin d'offrir la possibilité à tous ceux qui testeront des activités de*

*véritablement choisir le sport qui leur convient et de rencontrer d'autres sportifs » indiquent de concert Alain Mirza, élu délégué au handicap et Dominique Théraulaz, élu aux sports.*

... Séances découverte gratuites.

Inscription préalable obligatoire  
au 01 64 87 44 71.

# VÉRONIQUE MACIEJAK VOUS DONNE des conseils pour des devoirs dans un climat apaisé

Les devoirs à la maison peuvent parfois se transformer en cauchemar pour les parents et les enfants. Nous avons interrogé Véronique Maciejak, auteure du guide « *1, 2, 3, les devoirs ne sont plus un cauchemar* » qui sera présente à la Médiathèque le samedi 26 novembre.



**Lys'mag :** *Existe-il une solution miracle pour que les devoirs se passent bien ?*

**Véronique Maciejak :** Je vais peut-être vous décevoir mais... non. Chaque enfant est différent et les devoirs peuvent se transformer en un véritable cauchemar pour des raisons très diverses. Avant de s'y mettre, il faut installer de bonnes conditions.

**Lys'mag :** *Quelles sont ces conditions ?*

**V.M :** Tout d'abord il est essentiel de comprendre ce qui se passe dans la tête de son enfant, s'il a des besoins physiologiques ou émotionnels. Il faut alors y répondre. Un enfant qui a soif ou faim, qui est fatigué ou qui a passé une journée difficile à

l'école, ne pourra pas se mettre sereinement à ses devoirs. Il est aussi important de le motiver en lui expliquant par exemple, en quoi ses devoirs vont lui être utiles ou en lui prouvant qu'il est en capacité de réussir.

**Lys'mag :** *Et si malgré ces conseils, on n'y arrive pas ou que l'enfant refuse de faire ses devoirs, que faut-il faire ?*

**V.M :** Il vaut mieux marquer un temps de pause. Entamer une lutte de pouvoir avec un enfant est épuisant et surtout contre-productif. L'essentiel est de garder une belle relation entre vous et votre enfant. Si votre enfant n'arrive pas à travailler seul ou avec vous, cela fonctionnera peut-être avec une autre personne : un ami, un grand frère, un professeur... N'hésitez jamais à déléguer quand vous sentez que cela coince.

**Lys'mag :** *Pourquoi les devoirs génèrent-ils autant de tensions ?*

**V.M :** Je pense qu'il y a deux grandes raisons. La première c'est que cela nous renvoie inévitablement à notre propre en-

fance. Pour peu que l'on ait été mauvais élève ou que les devoirs aient été une source de conflits au sein de notre famille, l'angoisse monte en nous quand nous ouvrons l'agenda de notre enfant. Nous projetons sur lui notre propre histoire et nos émotions passées. La seconde raison vient du fait que nous aimerions tous être un parent parfait et que nous nous mettons une pression folle pour y arriver. Or quand notre enfant ne veut pas se mettre aux devoirs, on se remet inévitablement en cause et puis, surtout, on prend peur. Dans la société actuelle, l'école a une place importante tout comme la réussite sociale. On se demande alors ce qui pourrait se passer si notre enfant échoue à l'école... Il faut arriver à prendre du recul, relâcher la pression et surtout se dire que les devoirs et l'école ne font pas tout et heureusement !

... Retrouvez Véronique Maciejak le samedi 26 novembre à la Médiathèque, pour des temps d'échanges sur le thème des devoirs de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h.

## GRUPE « DAMMARIE MA VILLE »

Notre pays connaît une crise énergétique sans précédent. Pour la première fois depuis de nombreuses années, les Français doivent adapter leur vie quotidienne à ce nouveau principe, « la Sobriété ». Derrière ce terme, ce sont nos modes de vie et de consommation qui sont lourdement impactés. Chacun doit dorénavant appliquer cette sobriété jusque dans son foyer, où le thermostat de nos chaudières est dorénavant source de tension.

Cette situation, engendrée par le conflit dramatique en Ukraine, mais aussi par des années d'inaction et d'impréparation de nos gouvernants. Des années de renoncement et d'absence de vision concernant notre souveraineté énergétique, ont entraîné la France dans cette situation critique.

La ville de Dammarie-lès-Lys est malheureusement affectée, nous n'échappons pas à l'explosion

des tarifs en matière d'énergie. Notre ville possède un atout indéniable pour limiter la hausse des prix, c'est la place importante de la géothermie dans notre mix énergétique. Par ce choix, nous avons pu limiter la flambée des prix et ainsi protéger au maximum les finances de notre ville. Malgré un partenariat avec le SDESME, syndicat des énergies de Seine et Marne, pour la fourniture des autres énergies, qui nous permet par le biais d'une commande groupée, d'obtenir des tarifs plus avantageux, la situation reste particulièrement préoccupante. Pour illustrer cette situation, les dépenses énergétiques de la ville étaient de 1 447 356 € pour l'année dernière. Avec les chiffres que nous avons en notre possession, nous pouvons prévoir une hausse minimum pour 2022 de 800 000 €, presque l'équivalent du budget voire de la commune. Sans le bouclier tarifaire du SDESME, la situation serait intenable. Pour-

tant, cette augmentation spectaculaire n'est pas sans conséquence sur notre commune.

Les finances de notre ville sont logiquement touchées par cette situation, cela nous contraint dans nos projets et dans les investissements que nous souhaitons réaliser. Nous ne pouvons plus investir comme nous l'avions initialement prévu. Cependant, nous avons fait le choix malgré ce contexte, de maintenir l'ouverture d'une nouvelle école et de poursuivre la rénovation de notre centre-ville. Ce choix fort illustre notre volonté de concrétiser nos engagements malgré les obstacles actuels. Nous continuerons, par notre gestion rigoureuse de nos finances, à œuvrer au quotidien pour permettre la réalisation de projets essentiels pour Dammarie-lès-Lys.

## GRUPE « DAMMARIE CITOYENNE »

Lors du dernier conseil communautaire, la majorité des élu.e.s incitée par le président de l'agglomération et son vice-président aux finances a adopté une nouvelle taxe portant sur la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations. Vous verrez donc apparaître sur votre prochaine taxe foncière la taxe Gemapi. Elle est pourtant facultative. Elle sera plafonnée à 40 € par an et par habitant et corrélée au coût prévisionnel pour la GEMAPI. Notre élu s'y est opposé avec quelques uns. Non pas qu'il faille limiter les moyens pour traiter le sujet, mais à l'heure où nous subissons une inflation galopante sans les augmentations de salaires et de pensions nécessaires pour une vie digne, à l'heure où nous subissons une hausse annoncée de 7% des bases locatives sur la taxe foncière de 2023 (commune et agglomération), à l'heure où notre agglomération et notre commune font des choix contraires

à la préservation des terres et de zones humides, il serait injuste que notre agglomération qui dégage un excédent budgétaire de près de deux millions cinq cent mille euros en 2021, fasse porter le poids de ses contradictions sur les contribuables. Cette gestion est de la compétence de l'agglomération melunaise depuis 2018. Or, cette compétence est souvent déléguée à des syndicats mixtes de collectivités sensibilisées par l'entretien et l'aménagement de cours d'eau ou de bassin hydrographique communs. Ces syndicats visent autant à protéger les rivières, les rus et leurs abords que de s'en protéger en tissant, également, des partenariats avec des agences et des associations pour une meilleure expertise collaborative. Notre agglomération a les moyens de financer la gestion des cours d'eau et de leurs ouvrages et d'anticiper les risques sans l'instauration de cette nouvelle taxe.

Hausses de salaire et vivre dignement sont au cœur de revendications nationales. Il semblerait que ce soit aussi le cas dans notre collectivité. Par exemple, des agents du périscolaire travaillent depuis des années avec des contrats de vacataires. Le vacataire n'est pas recruté sur un emploi comme un contractuel. Il est recruté pour accomplir une tâche précise et ponctuelle. Sauf qu'ici, le ponctuel est répétitif. Nous souhaitons que la ville trouve une réponse satisfaisante à ces agents utiles à notre collectivité, payés souvent de fait en dessous du SMIC et sans congés payés.

dammariecitoyenne@gmail.com Vincent Benoist, Laurence Delaportas, Sarah Machrouh, Raphaël Segerer, Catherine Domenech

## GRUPE « UN NOUVEAU SOUFFLE POUR DAMMARIE »

Rencontre avec Mme Cholet, Directrice Gestion des Services (en intérim depuis 06/2021), bras droit du Maire. Partageons cet échange :

En tant qu'élus nous souhaiterions connaître vos orientations en matière de gestion des services? En quoi l'audit vous a-t-il aidé dans vos prises de décisions? Qu'est ce qui a changé? Comment travaillez-vous avec l'équipe municipale?

Réponse : L'audit a coûté moins de 40K€. Un questionnaire a été envoyé à chaque agent. 90 agents ont été auditionnés par 2 consultants qui sont allés sur le terrain pendant 6 mois. Des ateliers ont été organisés sur le thème de la relation interprofessionnelle et le process dans le travail. Des réunions ont été organisées. Tout le personnel a été concerné.

Le rapport final a mis l'accent sur : « Chacun fait ce qu'il veut comme il peut », « compétences à l'ancienne », dysfonctionnements, manque de transversalité et de méthodologie, pas de gestion

de projet ni de culture de l'écrit, problème de formation...

La DGS insiste pour que de nouvelles habitudes soient prises pour améliorer le travail en équipe. Les services sont trop nombreux. Il faudra les fusionner. Le nouvel organigramme (qu'on attend) doit favoriser la transversalité. Chaque semaine, un bureau municipal se tient avec la DGS et les 4 DGA en lien avec chaque élu des 4 secteurs définis. Les décisions prises redescendent au plus près dans chaque service; Pour la DGS « les agents sont des exécutants, on est payé pour ça ».

L'entretien qui était cordial a fait apparaître une vision verticale et très managériale, au détriment de la qualité relationnelle, un management qui selon nous laisse peu de place à la notion de service public et à la gestion humaine des services.

Le management de nombreuses municipalités débouche sur un manque de considération à l'égard des agents au nom de l'efficacité ce qui en-

traîne des difficultés relationnelles, des conflits et des malaises. La restructuration des services est l'occasion de faire disparaître certains postes qui ne sont pas remplacés (vie associative, référente sociale), d'autres services sont créés (directrice de la maison des ressources), et d'autres sont externalisés (crèche, espace jeunesse).

La nouvelle organisation est motivée par la "rentabilité" au détriment de la qualité de service des Dammariens.

Enfin, le monde associatif se sent bien délaissé.

Ex: le monde du foot Dammarien s'est retrouvé devant la mairie pour réclamer plus de sécurité autour du stade.

Patricia, Hicham, Sylvie

Un nouveau souffle

# IRYÈME, 16 ANS ceinture noire de taekwondo

Iryème est membre du club ESD Taekwondo. Depuis l'âge de 9 ans, elle met tout en œuvre pour atteindre l'objectif qu'elle s'est fixée : atteindre un jour la distinction la plus élevée de la discipline, la ceinture noire. C'est aujourd'hui chose faite, mais elle ne compte pas s'arrêter là et s'est déjà fixée un nouveau défi.

Sa ceinture noire serrée à la taille, droite comme un i, Iryème avance la tête haute. Sur le tatami on l'imagine aisément asséner des coups précis, justes, pouvant mettre K.O ou en déroute le plus menaçant des adversaires. « Sa technique est remarquable et le résultat d'un travail rigoureux. » reconnaît son professeur, Jean-Claude Bonheur. Il se souvient parfaitement de ses débuts « Iryème a toujours fait preuve de curiosité. Les premiers jours, elle se demandait pourquoi nous revoiyons les mêmes techniques chaque semaine. Je lui ai expliqué



▲ À tout juste 19 ans, Iryème atteint l'objectif qu'elle s'était fixée depuis ses débuts dans la discipline.

que c'était une répétition essentielle pour maîtriser pleinement les techniques exigeantes du taekwondo. Quelques jours plus tard j'avais remarqué une nette progression de sa technique, signe qu'elle travaillait les gestes à la maison ». Effectivement Iryème est une perfectionniste « Si j'ai une question en rapport avec le taekwondo j'effectue des recherches que je n'arrête pas avant d'être entièrement satisfaite ! », précise la jeune sportive. Sa famille la soutient dans son engagement et sa volonté de réussir : « Mon père a assisté à chacun de mes entraînements et les filmait. Une fois à la maison on s'installait devant la télévision pour les visionner ». Tout juste ceinture noire, 1<sup>er</sup> dan, Iryème souhaite dorénavant se spécialiser dans l'arbitrage de combat, en passant un diplôme. Elle s'est déjà lancée dans ce nouveau défi, nous confie-t-elle, avec un large sourire.

## EN SAVOIR UN PEU PLUS SUR CE SPORT

Le « Tae Kwon Do », qui signifie littéralement « La voie du pied et du poing », est un art martial coréen qui apparaît en 2000 au programme officiel des Jeux Olympiques. Sur le tatami, deux adversaires s'opposent en utilisant des techniques de poings et surtout de pieds, dont le large éventail de techniques acrobatiques impressionne. Le port de protection permet de pratiquer la discipline en sécurité.



◀ 17/09 au 29/10

## Initiation à l'archéologie au Château des Bouillants

De septembre à fin octobre, en laboratoire ou sur un terrain de fouille, le public de l'exposition interactive « Mission Archéo » a recherché le moindre indice pour reconstituer les modes de vie des civilisations passées.



03 au 10/10

## Semaine Bleue ▶

Comme chaque année, cette semaine fut l'occasion pour les seniors de 60 ans et plus de participer gratuitement à des sorties, des ateliers créatifs et des moments de détente comme la création d'un terrarium, en partenariat avec la résidence Intergénérationnelle, des soins de manucure ou encore une après-midi karaoké !



## ◀ 05/11 - 1 000 000 d'euros pour l'aménagement du cœur de ville

La Région Ile-de-France soutient la Ville pour la 3<sup>e</sup> phase de la rénovation du centre-ville et de la rue Henri Barbusse.

C'est Jean-Philippe Dugoin-Clément, vice-président chargé du Logement et de l'Aménagement durable du territoire à la Région, qui a remis un chèque d'1 million d'euros au Maire, dans le cadre du contrat d'aménagement régional.

## 05/11 - Inauguration de la résidence Jean de La Fontaine ►

Vous l'avez peut-être constaté, le quartier Jean-de-La-Fontaine est flambant neuf. Les anciens logements démolis ont fait place à une vingtaine de petits pavillons dotés de terrasses ou d'un jardin en rez-de-chaussée. Le Maire Gilles Battail et les représentants de 3 Moulins Habitat, de la Région, de l'Etat et de l'Agglomération, tous partenaires, ont inauguré ce nouvel ensemble de logements sociaux bouclant ainsi le travail ambitieux entrepris depuis bientôt 9 ans.



## 17/10 - Tous mobilisés contre le cancer du sein ►

Malgré un temps plus qu'incertain, les Dammarisais se sont à nouveau mobilisés pour Octobre rose et la lutte contre le cancer du sein ! Grâce aux efforts des participants à la course d'obstacles et aux marches, la Ville a collecté la somme de 600 € qui sera intégralement reversée à La Ligue contre le cancer.



**Vendredi 11 novembre**

## Cérémonie du 11 novembre

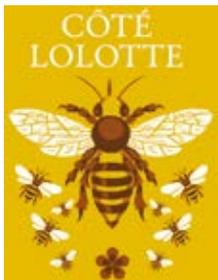
104<sup>e</sup> anniversaire de la Commémoration de la victoire et de la paix, anniversaire de l'armistice de 1918 et hommage à tous les Morts pour la France.

- **11 h 15** : Messe en l'Eglise Notre Dame de la Visitation.

- **12 h 15** : Dépôt de gerbes au Monument aux Morts.

- **12 h 45** : Réception des autorités Civiles et Militaires et des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, Espace Nino Ferrer.

**Exposition** « Le rôle des femmes pendant la guerre », Espace Nino Ferrer.



**Samedi 12  
novembre**

## Côté Lolotte

Une conférence/spectacle événement pour les 400 ans de Molière !

**Gratuit à la Médiathèque – 15h.**

**Tout public à partir de 10 ans.**

**Réservations au 01 64 87 49 20.**



**Samedi 19  
novembre**

## Hubert Félix Thiéfaine

Deux décennies après sa tournée en solitaire, Thiéfaine revient sur scène dans un spectacle acoustique.

**Espace Pierre Bachelet – 20h 15.**

**Entrée payante - Billetterie en ligne.**

**Samedi 19 novembre**

## Conférence sur Adrienne Bolland

Sophie Guillou, journaliste indépendante a écrit un roman dont l'héroïne n'est autre qu'Adrienne Bolland. La conférence sera suivie d'une discussion et d'une séance de dédicace.

**Médiathèque – 15h - Entrée libre.**



## Dimanche 20 novembre Concert de la Sainte-Cécile

L'Harmonie municipale de Dammarie-lès-Lys vous invite à son traditionnel concert.

**Entrée libre.**

**Espace Nino Ferrer - 16h.**



Ven.  
**18**  
novembre

**Vendredi 18 novembre**

## Le Tartuffe

Tartuffe est l'un des plus grands chefs d'œuvre de Molière. Et peut-être aussi le plus populaire parce qu'il s'attaque à un vice répandu : l'hypocrisie religieuse. Il faut ici souligner la hardiesse de l'entreprise. Porter à la scène les problèmes de religion devant la société chrétienne du 17<sup>e</sup> siècle était un pari risqué. Car attaquer la fausse dévotion, c'était suspecter toute l'Église ! Et les réactions ont été à la hauteur du projet...

**Espace Nino Ferrer – 20h30.**

**Tarif plein : 21 €.**

**Tarif réduit : 18 €.**

**Du 19 novembre  
au 17 décembre 2022**

## Salon d'Art Photo

Voir article page 11.

**Château des Bouillants.  
du mardi au samedi  
de 14 h à 18 h.**



# Agenda

## novembre

**Mercredis 9, 16, 23 et 30**

**Atelier dessin manga**

De 14 h 30 à 16 h 30.

Espace Albert Schweitzer.

Gratuit.

**Mercredi 9**

**Atelier prévention numérique**

De 14 h 30 à 16 h 30.

Internet et la cybermalveillance :

comment reconnaître, se protéger

et réagir aux arnaques sur Internet ?

(phishing, escroquerie, faux mails,

virus, faux support techniques).

Inscription obligatoire.

Espace Albert Schweitzer.

Informations : 01 64 87 49 39.

**Vendredis 18 et 25**

**Café des habitants**

De 14 h à 16 h 30.

Espace Gérard Philippe.

Entrée libre.

**Mardi 22**

**"Mardis Jazzy"**

20 h 30 - Concert des étudiants

du Centre des Musiques Didier

Lockwood (CMDL).

Espace Nino Ferrer.

Entrée libre.



# *Marché de Noël*

**18 décembre 2022**

**De 10h à 18h • Centre-ville**

**Animations gratuites**

**18h30 Feu d'artifice (Parc de l'Abbaye du Lys)**

